



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

# NOTE D'INFORMATION

N° 19.49 – Décembre 2019

Depp

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald  
Édition : Bernard Javet  
Maquettiste : Frédéric Voiret  
e-ISSN 2431-7632

DIRECTION DE L'ÉVALUATION,  
DE LA PROSPECTIVE  
ET DE LA PERFORMANCE  
DEPP-DVE  
61-65, RUE DUTOT  
75732 PARIS CEDEX 15

## PISA 2018 : stabilité des résultats en compréhension de l'écrit

► En mai 2018, 6 300 élèves de 15 ans scolarisés à la fois dans des collèges et lycées français ont participé à l'enquête internationale PISA ainsi que leurs homologues de 78 autres pays. En France, cette enquête est menée par la DEPP. En compréhension de l'écrit, majeure de l'enquête 2018, le score moyen de la France se situe au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE. Ce score est stable depuis 2009. Après une hausse entre 2000 et 2009, la proportion d'élèves dans les bas niveaux en France est comparable à celle observée en 2009. Les résultats de la France sont parmi les plus fortement corrélés des pays de l'OCDE avec le niveau socio-économique et culturel des familles. Cependant, après une forte hausse entre 2000 et 2009, cette corrélation se stabilise. Le taux de non-réponse est en forte baisse. Les élèves français de 15 ans scolarisés en lycée général et technologique obtiennent des résultats très supérieurs à la moyenne de l'OCDE. En revanche, les élèves scolarisés en lycée professionnel ou encore au collège ont un score très inférieur à cette moyenne.

Léa Chabanon, Hélène Durand de Monestrol, Irène Verlet, DEPP-B2

► Tous les trois ans depuis 2000, sous l'égide de l'OCDE, l'évaluation internationale PISA (*Programme for International Student Assessment* ou Programme international pour le suivi des acquis des élèves) évalue les compétences des élèves de 15 ans dans trois domaines : la compréhension de l'écrit, la culture mathématique et la culture scientifique. PISA vise une classe d'âge, les élèves de 15 ans, qui arrive en fin de scolarité obligatoire dans la plupart des pays de l'OCDE, quel que soit leur parcours scolaire et leurs projets futurs, poursuite d'études ou entrée dans la vie active. En France, ces élèves sont nés en 2002. À chaque cycle PISA, un de ces domaines est plus approfondi que les autres, ce qui permet une étude détaillée des résultats et des évolutions le concernant. En 2018, tout comme en 2000 et 2009, la compréhension de l'écrit était au centre de l'évaluation menée dans 79 pays ou « économies partenaires », dont les 37 pays de l'OCDE. Ce sont ces années-là qui sont comparées dans cette note pour assurer la robustesse des résultats. En France, c'est la DEPP qui met en place PISA et contribue activement à la conception du contenu des évaluations.

### Stabilité du score moyen de la France entre 2009 et 2018 qui place la France au-dessus de la moyenne de l'OCDE

Avec un score moyen de 493 points en 2018 les résultats de la France se

situent au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE ► figure 1, alors qu'en 2009 la moyenne de la France n'était pas significativement différente de celle de l'OCDE. Les résultats de la France sont stables entre 2009 et 2018. Au-delà de ces scores moyens, on remarque que les différences de scores sont plus importantes à l'intérieur des pays qu'entre les pays.

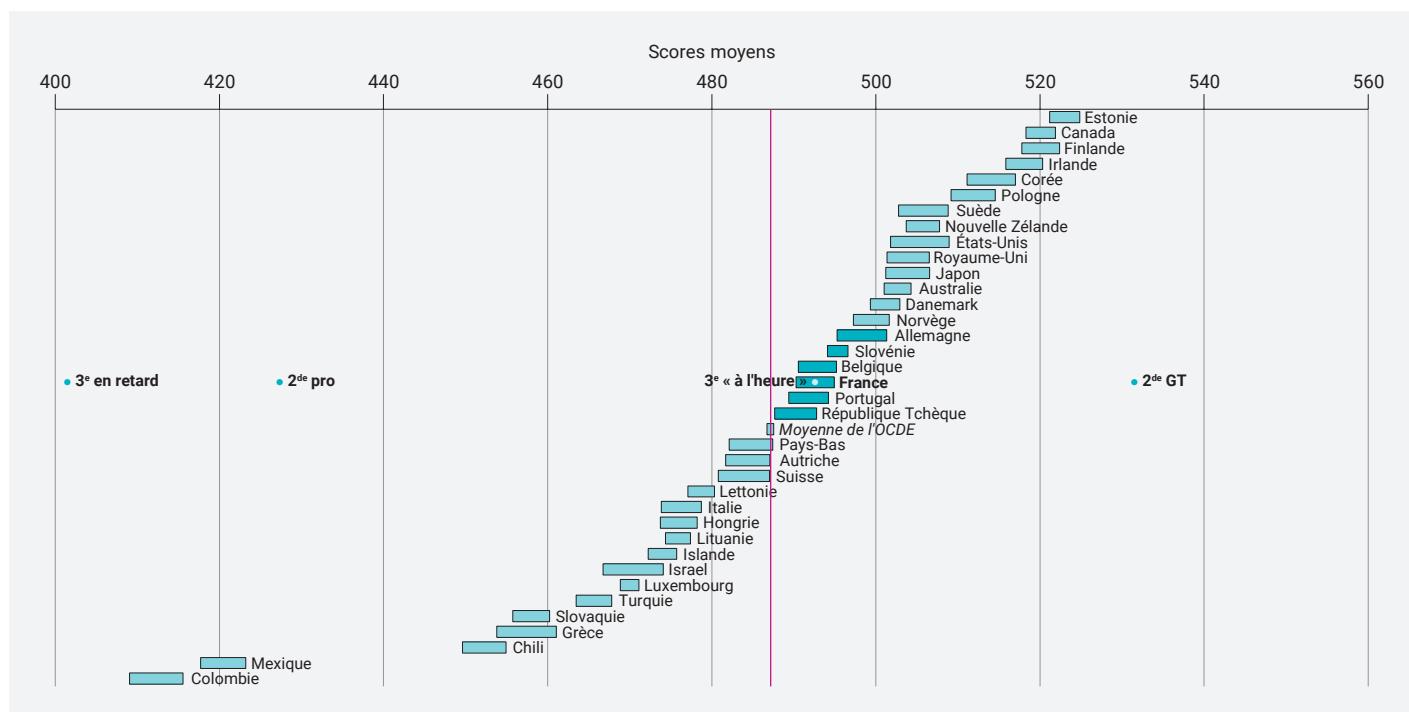
### Une répartition des élèves stable depuis 2009 dans les hauts et les bas niveaux

Les élèves sont répartis en 8 niveaux de compétences regroupés en bas niveaux (sous le niveau 2), niveaux moyens (de 2 à 4) et hauts niveaux (5 et 6). Le niveau 2 de l'échelle est considéré comme le niveau à partir duquel les élèves commencent à être capables d'utiliser leurs compétences en lecture pour acquérir des connaissances et résoudre des problèmes pratiques. En 2018, en moyenne dans les pays de l'OCDE, 23 % des élèves se situent sous le niveau 2 de l'échelle de compétences. En France, cette part s'élève à 21 %, soit en dessous ► figure 2. Elle est stable depuis 2009 alors qu'elle avait fortement progressé entre 2000 (15 %) et 2009 (20 %). Quant à la part des élèves très performants (au-dessus du niveau 4), elle est comparable sur les trois temps de mesure (autour de 9 %), soit dans la moyenne de l'OCDE.

### Des performances qui varient fortement selon le niveau d'enseignement à 15 ans

En France, les élèves de 15 ans se répartissent dans des niveaux de formation très variés (voir « Pour en savoir plus » - figure 1bis). La majorité des élèves est « à l'heure » et n'a jamais redoublé. Ils se trouvent principalement en seconde générale et technologique (63,5 %) ou en seconde professionnelle (14,0 %). Quant aux élèves en retard, ils sont en troisième (16,8 %) ou en quatrième (0,5 %). Alors que ces élèves représentaient 35,5 % de l'échantillon en 2009, ils ne sont plus que 17,5 % en 2018. La performance des élèves de seconde générale et technologique (GT) (score moyen de 532 points) est comparable aux scores obtenus par les meilleurs pays de l'OCDE à PISA 2018 ► figure 1. À l'inverse, les élèves ayant un an de retard, scolarisés à 15 ans en troisième générale, ont un score moyen de 400 points. Ces élèves n'ayant pas bénéficié du programme de la seconde générale et technologique, on pouvait supposer qu'une partie de l'écart important (132 points) qui les sépare des élèves de 15 ans en seconde GT s'explique par l'action pédagogique de la classe de seconde. Cette hypothèse est mise en défaut par les résultats issus l'échantillon supplémentaire d'élèves de troisième à l'heure (14 ans) qui ont également passé les tests PISA. En effet, il apparaît que l'écart de performance entre les élèves « à l'heure » de troisième (14 ans) et les élèves « à l'heure »

## ► 1 Résultats des pays sur l'échelle internationale de compréhension de l'écrit (PISA 2018) et position des élèves en France en fonction de la classe fréquentée

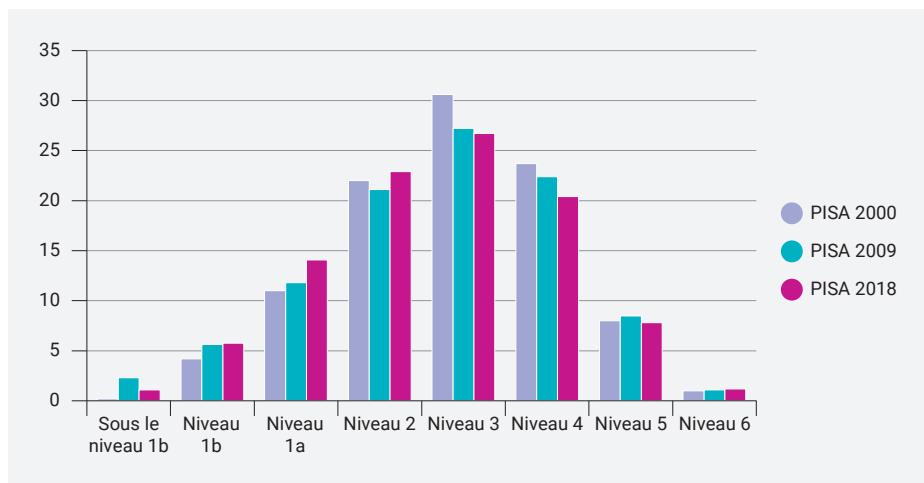


**Lecture :** en 2018, la moyenne de la France (493) se situe au dessus de celle de l'OCDE, mais n'est statistiquement pas différente des pays représentés avec des rectangles de la même couleur. La largeur des rectangles traduit l'intervalle de confiance autour de la moyenne qui correspond à l'erreur d'échantillonnage. Ainsi, le score de la France se situe, avec une probabilité de 95 %, entre 488 et 497. Les élèves de l'échantillon français sont situés sur la ligne de la France en fonction du score moyen de la classe fréquentée.

**Source :** MENJ-DEPP, OCDE-PISA.

Réf. : Note d'Information, n° 19.49. © DEPP

## ► 2 Répartition des élèves dans l'échelle de compétences en compréhension de l'écrit en France en 2000, 2009 et 2018 (en %)



**Lecture :** en 2018, 21 % des élèves en France se situent sous le niveau 2. Ils étaient 20 % en 2009 et 15 % en 2000.

**Source :** MENJ-DEPP, OCDE-PISA.

Réf. : Note d'Information, n° 19.49. © DEPP

de seconde GT est faible (39 points) en comparaison de celui observé entre les élèves en retard et les élèves « à l'heure ». On constate d'autre part un écart de score important (106 points) entre les élèves de seconde GT et ceux de seconde professionnelle, il est également intéressant d'observer que le score des troisièmes « à l'heure » est supérieur de 66 points à celui des seconde professionnelle.

### Un écart de performances toujours en faveur des filles mais qui se réduit

En France, comme dans tous les pays, les filles obtiennent un meilleur score que les garçons en compréhension de l'écrit. Leur score est en moyenne de 25 points supérieur, contre 30 points en moyenne dans les pays de l'OCDE. Depuis 2009, en France la tendance est à la diminution des écarts (40 points d'écart en 2009) avec davantage de filles sous le

niveau 2 et plus de garçons dans les hauts niveaux ► figure 3.

### Les écarts entre les élèves les moins et les plus performants se stabilisent après la forte hausse entre 2000 et 2009

Entre les passations de 2000 et de 2009, on avait observé en France une augmentation importante (34 points) de la différence de scores en compréhension de l'écrit entre les 10 % des élèves qui ont les moins bons scores (premier décile) et les 10 % des élèves qui ont les meilleurs scores (dernier décile) (voir « Pour en savoir plus » - figure 2bis).

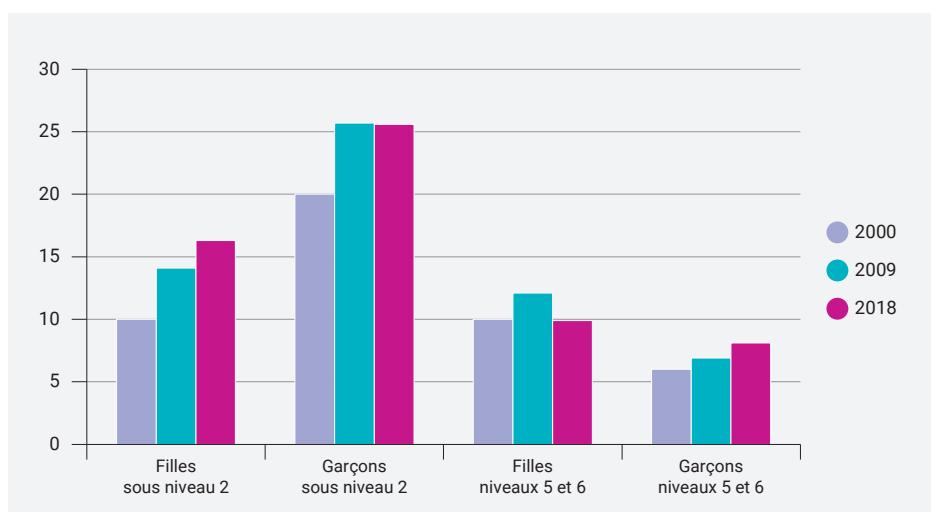
Cet écart avait au contraire diminué pour la moyenne OCDE (baisse de 9 points).

Depuis 2009 cet écart s'est réduit en France de 6 points alors qu'il a augmenté pour la moyenne OCDE de 21 points. En 2018, la France est donc moins inégalitaire qu'en 2009 et se rapproche de la moyenne OCDE.

### La performance des élèves dépend toujours fortement du niveau socio-économique

PISA construit un indice de statut économique, social et culturel (SESC), regroupant des informations déclarées par les élèves dans

► 3 Répartition des élèves aux bas et hauts niveaux de compétences en compréhension de l'écrit selon le sexe en France en 2000, 2009 et 2018 (en %)



Lecture : en 2018, 16 % des filles se situent sous le niveau 2. Elles étaient 14 % en 2009 et 10 % en 2000.

Source : MENJ-DEPP, OCDE-PISA.

Réf. : Note d'Information, n° 19.49. © DEPP

le questionnaire de contexte qui complète l'évaluation cognitive. Ces informations portent sur le niveau d'éducation de leurs parents, leur profession et sur l'accès du foyer à la culture et à diverses ressources matérielles. En France, les élèves déclarent un niveau socio-économique et culturel global dans la moyenne des pays de l'OCDE. Cependant, la France est l'un des pays de l'OCDE, derrière le Luxembourg, Israël, la Hongrie, l'Allemagne et la Belgique où la différence de résultats entre les élèves favorisés et les élèves défavorisés est la plus marquée (107 points d'écart de score en

compréhension de l'écrit en France contre 89 pour la moyenne de l'OCDE) ► figure 4. L'écart de score associé en France à la variation d'une unité de l'indice SESC est de 47 points (37 points en moyenne pour les pays de l'OCDE). Il est le plus élevé parmi les pays de l'OCDE (le deuxième pays après la Biélorussie tous pays confondus). Cependant, ce lien s'est réduit depuis 2009 où il s'élevait à 51 points pour la France et à 38 points pour l'OCDE. Entre 2000 et 2009, il avait fortement augmenté pour la France (+ 7 points) alors qu'il était resté stable pour l'OCDE.

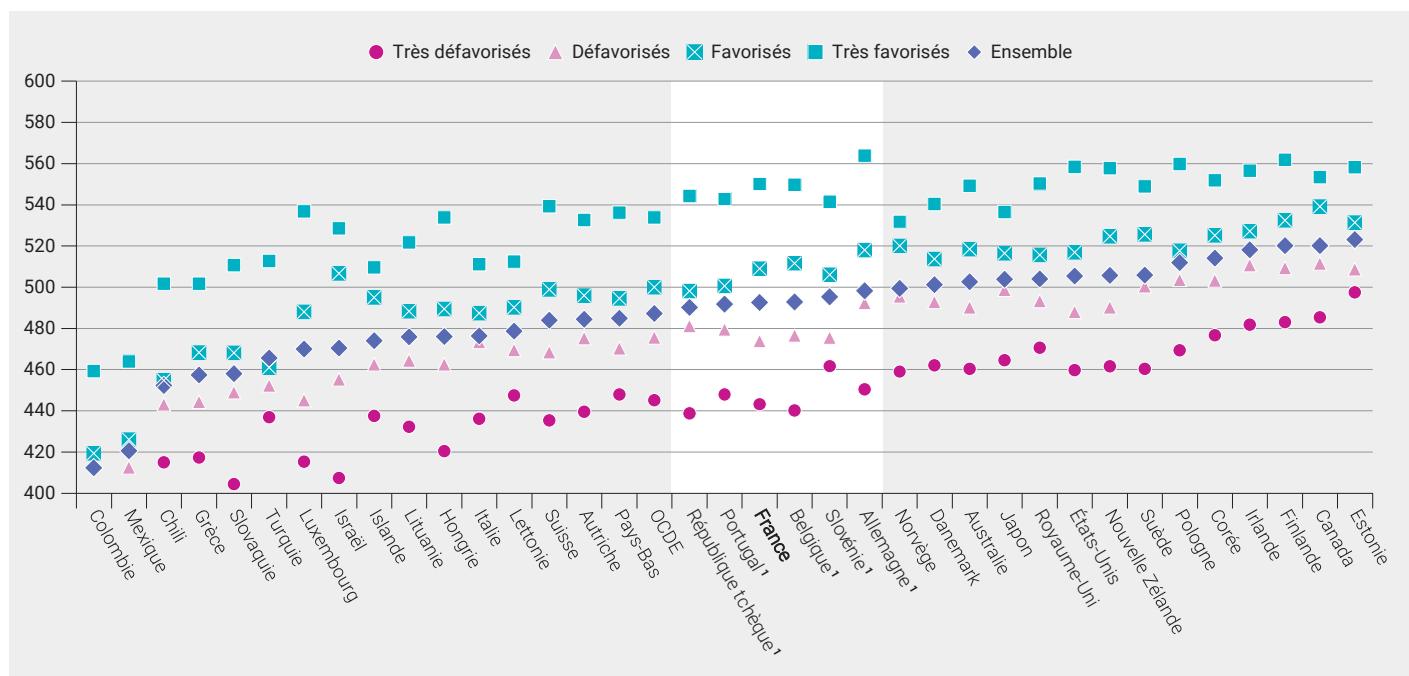
**Les élèves français réussissent mieux dans le processus « localiser l'information »**

La maîtrise de la compréhension de l'écrit, telle que définie dans le cadre de l'évaluation PISA, nécessite que l'élève soit capable de mettre en œuvre différents processus : lire de façon fluide, localiser l'information d'un texte (extraire l'information, rechercher et sélectionner le texte pertinent), comprendre (saisir le sens littéral, intégrer et établir des interférences) et évaluer et réfléchir (évaluer la qualité et la crédibilité, réfléchir sur le contenu et la forme) sur des formats de textes divers (sources uniques ou multiples, textes dynamiques ou statiques, textes mixtes, etc.).

En 2018, les scores des élèves français se situent au-dessus de la moyenne de l'OCDE dans tous les processus de compréhension de l'écrit et particulièrement dans « localiser l'information » qu'ils réussissent mieux que les autres processus (9 points de plus que dans la moyenne des pays de l'OCDE, et 5 et 6 points de plus que dans les autres processus) ► figure 5.

Les élèves français réussissaient déjà mieux ce processus en 2000, obtenant 9 et 19 points de plus que, respectivement, dans « intégrer et interpréter » (« comprendre » en 2018) et « évaluer et réfléchir ». En 2018, cette réussite s'explique, par le score élevé atteint par les élèves les plus performants (17 points de plus pour le meilleur décile français par rapport à leurs homologues de l'OCDE). Toutefois, les

► 4 Score moyen en compréhension de l'écrit selon le statut économique, social et culturel des élèves (SESC) en 2018



Lecture : les élèves sont divisés en quatre groupes d'effectifs égaux selon l'indice SESC. Ainsi, le groupe « très défavorisé » inclut 25 % d'élèves ayant l'indice SESC le plus faible et le groupe « très favorisé » comporte les 25 % d'élèves ayant l'indice SESC le plus élevé.

1. Pays dont le score moyen n'est pas statistiquement différent de celui de la France.

Source : MENJ-DEPP, OCDE-PISA.

Réf. : Note d'Information, n° 19.49. © DEPP

## ► 5 Scores des élèves dans les différents processus cognitifs selon le sexe en 2018

Processus	France			OCDE		
	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles
Localiser l'information (25 % items)	496	483	509	487	472	502
Comprendre (45 % items)	490	477	503	487	472	501
Évaluer et réfléchir (30 % items)	491	479	502	489	476	502

Lecture : en 2018, les élèves en France obtiennent un score de 496 points dans le processus « localiser l'information ».

Source : MENJ-DEPP, OCDE-PISA.

Réf. : Note d'Information, n° 19.49. © DEPP

écart de scores entre les élèves les moins et les plus performants sont plus importants dans ce processus que dans les autres ainsi qu'en compréhension de l'écrit de façon générale (285 points contre 267 points en compréhension de l'écrit).

### Le taux de non-réponse est en forte baisse

Le taux de non-réponse en France est de 5 %, soit dans la moyenne des pays de l'OCDE (4 %), contrairement au passé. En France, ce taux est plus élevé pour les questions ouvertes (13 %, contre 10 % pour l'OCDE) que pour les questions fermées (2 % en France comme pour l'OCDE). Ces taux sont en baisse par rapport à 2009 où la non-réponse atteignait 10 % en France contre 7 % pour l'OCDE. Pour les questions fermées, il était de 9 % en France et de 4 % pour l'OCDE. Pour les questions ouvertes, il atteignait 16 % en France et 11 % dans les pays de l'OCDE.

### Les filles lisent plus par plaisir que les garçons

Dans le questionnaire de contexte, les élèves étaient interrogés sur leur pratique de lecture. Plus de la moitié (55 %) déclarent lire par plaisir (contre 58 % dans la moyenne des pays de l'OCDE), soit une baisse de 6,5 points par rapport à 2009. En France, comme dans les pays de l'OCDE, les filles prennent plus de plaisir à lire que les garçons : 39 % (43 % dans l'OCDE) sont d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que la lecture est l'un de leurs loisirs préférés contre seulement 22 % des garçons (24 % en moyenne dans les pays de l'OCDE). Ces derniers lisent plus par utilité puisqu'ils sont 57 % (60,5 % en moyenne dans l'OCDE) à déclarer lire pour obtenir les informations dont ils ont besoin contre 39 % des filles (proportion comparable à la moyenne des pays de l'OCDE). Lorsqu'on les questionne sur le temps passé habituellement à lire par plaisir, plus de

77 % des garçons (75,5 % en moyenne dans l'OCDE) et 60 % des filles (57 % dans l'OCDE) déclarent ne pas lire ou lire moins de trente minutes par jour. Comme dans la moyenne des pays de l'OCDE, en France, seuls 3 % des garçons et 8 % des filles déclarent lire plus de deux heures par jour.

### En France, le milieu social, plus qu'ailleurs, explique les différences entre les élèves issus de l'immigration et les autres

En France, les élèves issus de l'immigration obtiennent un score inférieur de 52 points (41 points en moyenne dans l'OCDE). Le milieu socio-économique dont sont issus ces élèves explique une partie importante de ces différences de score. Après contrôle du milieu socio-économique et du genre, l'écart de score se réduit à 13 points en compréhension de l'écrit (moyenne OCDE : 24 points). En France, comme dans la moyenne des pays de l'OCDE, les élèves issus de l'immigration sont 2,5 fois plus susceptibles de ne pas atteindre le niveau 2 en compréhension de l'écrit que les élèves autochtones. Après contrôle du statut socio-économique, cette différence n'est plus significative en France alors qu'elle le reste dans la moyenne de l'OCDE (presque deux fois plus). ■

### La compréhension de l'écrit

L'enquête PISA évalue la compréhension de l'écrit (« reading literacy ») qu'elle définit comme le fait de « comprendre, utiliser, évaluer des textes, réfléchir à leur sujet et se les approprier pour atteindre un objectif, développer ses connaissances et ses capacités ainsi que participer à la vie en société ». PISA entend donc évaluer la faculté des élèves à s'adapter aux situations de lecture variées auxquelles ils seront confrontés en tant qu'adultes.

### POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'Information 19.49 est en ligne sur [education.gouv.fr/statistiques](http://education.gouv.fr/statistiques)

Pour accéder aux **figures complémentaires**, à l'encadré « **Méthodologie** », voir la rubrique « Télécharger les données au format XLS ».